

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Cinq jours avant le sommet de Caracas

Le juste droit des pays de l'OPEP

A cinq jours de la réunion de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), à Caracas au Venezuela, on assiste à une véritable campagne d'intoxication contre ces pays. Alors que le litre de pétrole brut ne vaut que 56 centimes, le reste va dans les poches de l'Etat et des compagnies. Elf et la CFP (Compagnie française du pétrole) ont réalisé 15 milliards de bénéfices en 1979, l'équivalent de l'augmentation de la facture pétrolière de la France. Nous devons, arguments à l'appui, combattre cette campagne raciste et xénophobe qui vise à rejeter la responsabilité de l'austérité sur les pays du tiers monde.

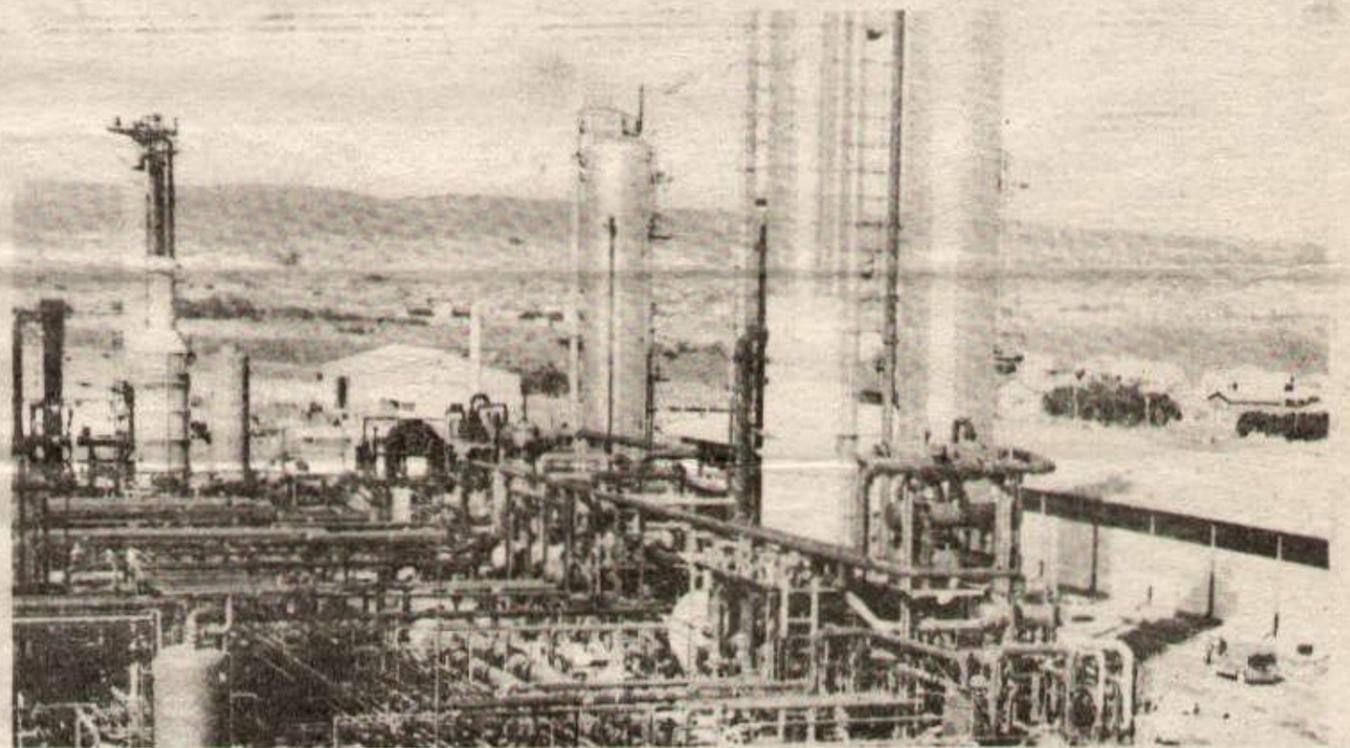
La loi d'orientation agricole devant le Parlement

LES débats parlementaires de cette session ont été marqués par la guéguerre UDF-RPR, mais surtout par l'adoption d'une façon ou d'une autre, de lois qui sont autant d'attaques contre les travailleurs. Ainsi la loi Barre-Bonnet, loi d'expulsion des travailleurs immigrés, mais aussi attaque contre l'ensemble de la classe ouvrière. La loi sur le financement de la Sécurité sociale constitue un véritable racket contre les vieux travailleurs. D'autres lois restreignent les libertés démocratiques et les possibilités d'expression politique des travailleurs : c'est le cas de la loi sur la création d'un fichier national du casier judiciaire, mais aussi de la loi interdisant l'affichage. Actuellement, les députés discutent de l'adoption de la loi d'orientation agricole qui programme l'élimination de centaines de milliers de petits paysans. Les travailleurs des champs sont visés cette fois. Il s'agit là d'une offensive tous azimuts de la part du gouvernement dans sa politique au service du redéploiement des monopoles. D'où la nécessité de renforcer l'unité ouvriers-paysans contre la politique du pouvoir. Fait notable, Claude Labbé, président du groupe RPR, a laissé entendre que son groupe voterait cette loi parce qu'il y a eu sur ce problème « une bonne concertation avec le gouvernement ». Qu'en est-il du fameux « pétrole vert de la France ? » Il s'agit d'une politique d'élimination des petits paysans, dans le but d'accorder encore plus de facilités aux secteurs les plus rentables et les plus concurrentiels à l'échelle européenne. On estime d'ores et déjà que cette loi aboutira à la disparition de 600 000 exploitations. En 20 ans déjà, deux millions de petits paysans ont quitté la terre. L'endettement est de 120 milliards de francs. Il double tous les cinq ans. 14 % des exploitations supportent la moitié de l'endettement. C'est la sixième année consécutive qu'on assiste à une baisse du pouvoir d'achat des paysans. Voilà que sur cette situation déjà très dure pour les petits paysans, la loi vient ajouter d'autres mesures extrêmement sélectives. Méhaignerie veut renforcer la sélection de ceux qu'il appelle « les meilleurs », avec des prêts très sélectifs et obligation pour les bénéficiaires de tenir une comptabilité, à la manière des grandes firmes. Tant pis pour ceux qui n'auront pas les moyens. Laisser jouer à fond la concurrence, pour permettre d'accélérer la concentration dans l'agriculture, voilà l'objectif de Méhaignerie. Dans ce but, les aides de l'Etat, ainsi que les prêts, seront encore diminués, les prix minima garantis seront supprimés, les coopératives seront dans les mêmes conditions de concurrence que les autres entreprises.

Cette loi d'orientation est la suite de la première loi de 1960-1962 qui avait contribué à l'élimination de deux millions de petits paysans. Cette politique est au service du plus grand profit des trusts agro-alimentaires pour leur conquête des marchés extérieurs.

C'est aussi au nom de la concurrence, de la compétitivité, du redéploiement, qu'on licencie les travailleurs dans les usines. Ouvriers et paysans doivent opposer la plus ferme unité face à la politique des monopoles.

Léon CLADEL



Voir article en page 3

Protestations contre l'expulsion de travailleurs immigrés à Marseille

Communiqué de presse

LE 6 décembre, à 10 h 30, sept cars de police investissent le dortoir de la Battandière aux Tuileries de Marseille, où résident la majorité des travailleurs africains noirs et pénètrent aussi dans l'usine. Ils interpellent vingt-deux travailleurs d'après une liste certainement fournie par la direction et les emmènent à l'hôtel de police en vue de leur transfert au parquet.

Sous le motif d'utilisation de faux papiers alors qu'ils travaillaient dans l'usine depuis plusieurs années. Le samedi matin, dernier jour de la garde à vue, une délégation d'avocats apprend que les travailleurs interpellés le jeudi 6 décembre, ont été laissés à la disposition de la police qui, ainsi, va procéder à leur expulsion. Ces interpellations et ces expulsions interviennent après que ces travailleurs, organisés à la CFDT, ont fait une grève de vingt-deux jours.

Les organisations signataires, MRAP, Parti socialiste, Association des juristes pour la reconnaissance des droits fondamentaux des immigrés, Syndicat

des avocats de France, CFDT, CIMADE, Syndicat de la Magistrature, élèvent la plus vive protestation contre de tels actes.

Elles estiment que cette opération policière administrative n'a pu être déclenchée que par une étroite collaboration de la direction des Tuileries de St-André. Elles exigent l'arrêt des procédures d'expulsion et que les véritables responsabilités de cette affaire de faux papiers soient déterminées par une véritable enquête judiciaire. Cette grave affaire confirme le caractère raciste et discriminatoire des lois que le gouvernement veut imposer en matière d'immigration. Démontrant ainsi quelle est la véritable politique du gouvernement en contradiction avec les déclarations faites à l'Élysée lors de la dernière réception des travailleurs immigrés.

Le 10 décembre 1979, les organisations signataires appellent à un rassemblement de protestation le jeudi 13 décembre à 18 h devant la préfecture.

● Libye : Khadafi ordonne l'expulsion du représentant de l'OLP

Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, a annoncé dimanche soir que les autorités libyennes venaient d'ordonner au représentant de l'OLP en Libye, Abou Tarek, de quitter ce pays. Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, Khadafi avait appelé ces derniers temps les Palestiniens résidant en Libye à former des «comités révolutionnaires» semblables au Comité populaire libyen. D'autre part, plusieurs bureaux de l'OLP en Libye avaient été assiégés par la police secrète libyenne, depuis mercredi dernier.

L'agence Wafa, qui condamne énergiquement la décision des autorités libyennes, dénonce, dans ses commentaires, ce qu'elle appelle «l'infantilisme» de Khadafi.

● Cambodge

Pol Pot, Premier ministre du Kampuchéa démocratique, a rencontré le 8 décembre un groupe de journalistes japonais de l'agence Kyodo, sur le territoire du Kampuchéa. Selon les journalistes japonais, Pol Pot a notamment déclaré : «Le Vietnam tente d'en finir avec sa guerre d'agression pendant cette saison sèche, mais il ne réalisera pas ses ambitions à cause des difficultés au sein du Vietnam et des combats menés par les guérilleros qui sont comme les mailles d'un filet étendu sur tout le sol kampuchéen (...) Quand les Vietnamiens attaquent en certains endroits, nous réapparaissons ailleurs de manière offensive pour fixer sur place les forces de l'ennemi».

Selon les journalistes japonais, Pol Pot a parlé aussi de ses contacts avec les groupes «khmers libres» et «khmers serika» ainsi que des contacts pris à plusieurs occasions avec Norodom Sihanouk. Puis il a souligné : «Les pays de l'Asie du Sud-Est et ceux de la région Pacifique ont bien compris que ce serait une erreur d'adopter une politique d'apaisement alors que l'URSS et le Vietnam développent la guerre au Kampuchéa».

● A.I.E. : des décisions limitées

La conférence de l'OPEP qui doit s'ouvrir lundi à Caracas semble avoir pesé d'un poids important dans la limite des décisions prises lundi à Paris par les pays appartenant à l'Agence Internationale de l'Energie (AIE). En effet, ces pays n'ont pu se mettre d'accord que pour fixer à 24,5 millions de barils par jour, le niveau de leurs importations de pétrole en 1980. L'établissement de sanctions contre les pays qui ne respecteraient pas les décisions a été rejeté. L'AIE a estimé qu'il n'était pas urgent de retenir des plafonds d'importations plus sévères, «avant de connaître les résultats de la conférence de l'OPEP à Caracas».

● Afghanistan

Un des dirigeants de la guérilla de la tendance religieuse a lancé un appel depuis la Nouvelle Delhi (Inde) pour obtenir l'aide des pays islamiques dans sa lutte contre le régime prosoviétique installé à Kaboul. Selon lui, l'URSS aurait porté le nombre de ses conseillers civils et militaires en Afghanistan au nombre de 25 000 et a fourni un milliard de dollars d'équipement militaire. «Il semble qu'il n'y ait pas de limites aux ambitions soviétiques», a-t-il déclaré, «apparemment, si le génocide du peuple afghan est nécessaire au maintien du gouvernement d'Amin, il sera employé». Selon ce chef de l'opposition armée religieuse, ce sont 250 000 Afghans qui ont trouvé la mort depuis le début du combat, tandis que 60 000 d'entre eux se sont réfugiés en Iran, et 300 000 au Pakistan. D'après ses informations, la guérilla aurait installé une administration provisoire dans plusieurs zones du pays.

● URSS : le dossier d'une machination

Le 1^{er} février 1979, l'opinion internationale apprenait par une dépêche de l'agence Tass que les auteurs de l'attentat du métro de Moscou avaient été jugés, condamnés et exécutés à la suite d'un procès «public». C'est pour faire toute la lumière sur cette affaire que le Comité de Moscou pour l'application des accords d'Helsinki ayant constitué un dossier, a l'intention d'organiser un contre-procès pour révéler la machination dont ont été victimes les militants du Parti Unifié National arménien, fusillés pour un attentat qu'ils n'ont pas commis.

Azerbaïdjan

SHARIAT MADARI MENACE DE POURSUIVRE L'INSURRECTION

Alors qu'à Tabriz, le contrôle de la radio-télévision a changé plusieurs fois de mains depuis que les combats ont commencé jeudi dernier, il est toujours difficile d'évaluer qui contrôle la situation dans la capitale de l'Azerbaïdjan. Lundi, une délégation gouvernementale, dont fait partie notamment le ministre de l'Economie et des Finances, Bani Sadr, est arrivé à Tabriz par une mission de médiation. Dans des déclarations faites il y a quelques jours, celui-ci s'était montré préoccupé par la non résolution du problème des minorités nationales, et sa non-prise en compte par la Constitution, faisant courir selon lui un danger important à l'unité du pays. Cependant Bani Sadr a déclaré dès son arrivée à Tabriz qu'il «ne venait pas négocier» mais seulement «dialoguer avec la population». Shariat Madari, dont les hésitations à prendre une position claire dans les événements de Tabriz, ne lui ont pas évité d'être la cible de virulentes attaques des partisans de Khomeiny, s'est finalement déterminé en faveur des insurgés. Il a accusé les auto-



Les minorités nationales d'Iran, dont certaines sont présentes aussi dans les pays voisins, représentent plus de la moitié de la population totale de l'Iran. Les principales minorités sont les Kurdes, les Baloutches, les Azerbaïdjanais, et les Arabes du Khouzistan.

● Les Kurdes : au nombre de 2 millions, ils occupent le nord-ouest du pays, capitale Mahabad.

● Les Baloutches : vivent à la frontière du Pakistan et de l'Afghanistan, ils sont au nombre de 450 000.

● Les Azerbaïdjanais : 14 millions d'Azerbaïdjanais vivent au nord-ouest du pays. Capitale : Tabriz.

● Les Arabes : vivent dans la région pétrolière du Khouzistan.

rités gouvernementales d'être à l'origine des combats et a déclaré que le gouvernement n'avait pas tenu sa promesse d'accorder une certaine autonomie administrative pour l'Azerbaïdjan.

L'Ayatollah Shariat Madari, sur qui des pressions ont été exercées pour qu'il dissolve le Parti Républi-

cain du Peuple Musulman, s'y est violemment refusé, se déclarant prêt à continuer la lutte «jusqu'à la dernière cartouche, jusqu'au dernier homme».

Les menaces proclamées par Shariat Madari selon lesquelles la moindre erreur que le régime commettrait «l'Azerbaïdjan sur le point de départ d'une nouvelle

guerre en Iran», font craindre de nouveaux affrontements à Tabriz.

F.R.

Nouvelles pressions US sur l'Europe et le Japon pour boycotter l'Iran

A l'occasion d'une tournée dans plusieurs capitales européennes, effectuée avant de se rendre à la réunion du Conseil de l'OTAN, à Bruxelles, le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance a mené une véritable offensive diplomatique contre l'Iran, sans qu'on puisse dire pour le moment avec certitude sur quels Etats-Unis pourront compter dans leur guerre économique qu'ils veulent livrer à l'Iran.

Lundi, la Cour internationale de justice de la Haye s'est réunie en l'absence de l'Iran, pour entendre la plainte déposée par les Etats-Unis contre la détention de son personnel diplomatique à Téhéran. Le gouvernement iranien estimant que cette affaire «n'est qu'un aspect marginal et secondaire d'une situation résultant de vingt-cinq ans d'ingérence américaine en Iran», a décidé de ne pas se faire représenter devant la Cour.

Les événements de l'Azerbaïdjan ont relégué au second plan la crise irano-américaine, pourtant, dans le même temps, la diplo-

matie américaine s'active pour tenter d'obtenir auprès des pays européens des alliés dans la guerre économique des Etats-Unis contre l'Iran. Cyrus Vance s'est rendu successivement à Londres, Rome, Paris, Bonn et sera jeudi à Bruxelles.

Le soutien dont peut se vanter aujourd'hui le gouvernement américain, ne porte jusqu'à maintenant que sur la demande de la libération du personnel de l'ambassade américaine à Téhéran. Quelques signes pourtant sont inquiétants, par exemple la décision du gouvernement britannique d'accorder l'autorisation aux filiales des banques américaines en Grande-Bretagne de geler les avoirs iraniens. En France, la Citybank bloque les fonds de la banque nationale iranienne. C'est ce genre de pratiques que les Etats-Unis voudraient voir se multiplier.

LES USA DESAPPROUVENT LE JAPON

Par contre, on sait avec plus de certitude maintenant, que Washington a manifesté son mécontentement à l'égard de l'atti-

tude du Japon vis-à-vis de l'Iran, Tokyo refusant de s'aligner sur les USA. Selon des sources officielles Cyrus Vance, lors de sa venue en France aurait adressé de sérieux reproches au ministre japonais de l'Economie présent à Paris, en critiquant le fait que le Japon, — très dépendant de l'Iran pour son pétrole — ait accepté les exigences iraniennes de non-paiement en dollars, et en désapprouvant ses achats massifs sur les marchés libres, permettant ainsi à l'Iran d'écouler le pétrole boycotté par les USA. Certaines informations indiquent même que le Japon aurait expédié à Téhéran des experts financiers afin d'aider l'Iran à se sortir de l'imbroglio juridique et de récupérer une partie de ses avoirs bloqués dans les banques américaines. Si les Etats-Unis n'ont pas eu affaire à une attitude comparable de la part des pays européens, rien n'indique cependant que leurs pressions lèveront les réticences des pays européens à les suivre sur la pente dangereuse d'une politique hostile à l'Iran et à son peuple.

Frank ROUSSEL

SAHARA OCCIDENTAL

Au cours d'une attaque contre la base marocaine de Zak, déclenchée vendredi, le Front Polisario a mis hors de combat 130 soldats marocains et a abattu un mirage F1. Ce qui porte à 3 le nombre de mirages abattus par l'ALPS en trois semaines.

ITALIE

Après la grève des hôpitaux et celle des journaux lundi, c'était au tour des employés du téléphone d'observer des arrêts de travail mardi. Dans le même temps, une grève tournante touche les secteurs des banques, des grands magasins, des spectacles et des transports.

EMIRATS ARABES

Willy Brandt, Olof Palme et Edward Heath, tous trois anciens chefs d'Etat en RFA, Suède et Grande-Bretagne, effectuent actuellement une visite dans les Emirats Arabes. Officiellement, il s'agit de préparer les travaux de la commission Nord-Sud. Mais nul doute que pour Brandt il sera également question de l'Iran au cours de ces entretiens. Tout en condamnant l'Iran, dans l'affaire de l'ambassade américaine, la RFA s'est montrée prudente vis-à-vis d'éventuelles sanctions contre l'Iran.

DANS L'ACTUALITE

AUX DOSSIERS DE L'ECRAN,
MARDI SOIR

Le bon droit des pays producteurs de pétrole

Les « Dossiers de l'écran » présentaient ce mardi soir un caractère exceptionnel puisqu'ils regroupaient le ministre du pétrole du Koweït, le secrétaire général-adjoint de l'OPEP, le secrétaire général de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), le directeur des pétroles du Venezuela. Etaient présents également, entre autres, M. James Schlesinger, ancien ministre de l'énergie des USA, ainsi que M. André Giraud, ministre français de l'industrie. Une absence remarquée, par contre, celle des représentants des compagnies pétrolières qui avaient refusé de venir.

SANS aucun doute, l'aspect le plus important de cette émission a résidé dans les explications apportées par les représentants des pays exportateurs de pétrole qui ont aligné de nombreux faits témoignant de leur bon droit. Le représentant du Koweït a rappelé qu'au cours des années 50 et 60 le prix du pétrole avait baissé tandis que la consommation dans les pays industrialisés se développait à un rythme de 5 à 6% par an. Tandis que dans les années 50, les découvertes de pétrole étaient deux fois supérieures à la consommation, progressivement la tendance s'est inversée et, dans les années 70, les découvertes sont devenues inférieures à la consommation. Les pays producteurs se sont trouvés confrontés à la nécessité de préserver leurs ressources et de s'opposer à leur dilapidation.

Le représentant de l'OPEP devait, quant à lui, rappeler que 30% du prix du pétrole revient aux producteurs tandis que 70% tombent dans les poches des compagnies pétrolières et des Etats importateurs. Il citait également un rapport officiel de l'OCDE indiquant que le pétrole n'était pas à l'origine de l'inflation.

A juste titre, le représentant des pays arabes exportateurs dénonçait le fait que l'on parle beaucoup de la situation des pays riches importateurs alors que l'on se soucie peu de la situation des pays en voie de développement. Les pays riches ont profité pour leur développement d'une énergie très bon marché. Pendant ce temps, les pays producteurs étaient maintenus dans un état arriéré.

Fort à propos, le représentant du Koweït rappelait qu'il y a quelques années, les USA avaient baissé artificiellement la production de produits agricoles pour faire monter les prix. Or, il s'agissait de produits renouvelables. Alors pourquoi viendrait-on reprocher aux pays producteurs de pétrole de réduire la production d'un produit non-renouvelable, le pétrole, afin de le préserver? « Quand nous

n'aurons plus de pétrole, nous n'aurons plus rien », dit-il.

Comme l'indiquait le représentant de l'OPEP, la valeur du pétrole ne représente que 10% de la valeur du commerce mondial. Comment peut-on dès lors présenter le pétrole comme la cause de l'inflation mondiale? Le prix moyen du pétrole de l'OPEP est de 21 dollars par baril tandis que, sur le marché libre, il est de plus de 40 dollars. Alors comment peut-on prétendre que les prix de l'OPEP sont excessifs?

Le représentant des pétroles du Venezuela indiquait que, ces dernières années, le pouvoir d'achat des pays producteurs n'a pas augmenté à la fois en raison des hausses des prix des marchandises vendues par les pays industrialisés mais aussi de la baisse du dollar qui est la monnaie des transactions pétrolières. Compte tenu de ces facteurs, le prix réel du pétrole est aujourd'hui inférieur à celui de 1972.

Face aux représentants des pays producteurs, M. Giraud devait à la fois chercher à contester le bien-fondé des hausses tout en préconisant l'ouverture d'un dialogue. Il devait également indiquer des divergences avec les USA dont la consommation par habitant est trois fois supérieure à celle des Européens.

M. Schlesinger devait, quant à lui, envisager la possibilité d'un conflit en raison de la proximité des troupes soviétiques des champs pétroliers du Moyen-Orient. Il soulignait la nécessité d'une force de dissuasion dans la région. Il indiquait clairement que les USA ne laisseraient pas l'URSS intervenir dans cette région vitale sans réagir. Par ailleurs, il affirmait que les intérêts des pays consommateurs et producteurs étaient diamétralement opposés. Si un représentant de l'URSS avait été présent, nous aurions eu sous les yeux un raccourci du monde d'aujourd'hui. Un monde où les pays en voie de développement s'affirment avec force dans la défense de leurs intérêts vitaux.

Pierre BURNAND

GREVE DES ENSEIGNANTS LE 11 DECEMBRE

Cette unité se poursuivra-t-elle ?

« Mes profs font grève, et les tiens ? », une petite phrase qui a secoué toute une série d'établissements scolaires ce mardi 11 décembre. En effet, qui était en grève et pourquoi? Faisons le point. Tout d'abord, il faut distinguer la journée de grève nationale du 11 décembre, appelée par la quasi-totalité des syndicats suivie par 70 à 100% du personnel et la marche sur Paris du mercredi 12 décembre, largement moins unitaire.

500 000 salariés de l'Éducation nationale ont été appelés par leurs syndicats à cesser le travail: agents de service, personnel administratif, enseignants titulaires et non-titulaires des CES, des LEP, des lycées et des facs.

Pour la première fois depuis 1947, la quasi-totalité des syndicats enseignants (voir encadré) de

CHAQUE jour, les instances syndicales doivent affronter la répression pour activités syndicales. Rappelons à ce propos les multiples sanctions qu'encourent les enseignants pour avoir limité leurs effectifs. Depuis que Beullac a énoncé les clés de son « redéploiement », les conditions de travail des enseignants et, conséquemment les conditions d'étude des élèves, ne font que se dégrader.

Nous en prendrons pour exemple les luttes dans l'Hérault, à Lunel, où les parents ont été contraints de passer à l'action (délégations, blocage des portes des écoles) pour obtenir le remplacement des instituteurs, soit partis en stages, soit en congés maladie. De même, à La Gravière, à Sainte-Foy-Lyon, les parents ont décidé d'une classe sauvage pour obtenir un remplacement. Deux exemples parmi tant

d'autres!

Et la garantie de l'emploi, parlons-en! Avec 5 000 maîtres-auxiliaires encore sur la touche, de source officielle, avec la diminution du nombre de professeurs d'éducation physique, liée à la diminution du nombre d'heures de sport enseignées.

EFFICACITÉ

Il est certain qu'il faut agir vite et efficacement contre cette situation. Et c'est là où le bât blesse: tous les moyens sont-ils mis en œuvre pour lutter efficacement?

Retenons comme aspects positifs l'appel unitaire à faire la grève ce mardi 11 décembre, le fait que le SGEN/CFDT et le SGPEN/CGT aient pu se mettre d'accord pour exiger, dans un premier temps, la réduction du temps de travail à 40 heures puis à 35 heures pour le personnel de service et administratif. Retenons aussi la plate-forme commune du

l'Éducation nationale se sont mis d'accord sur une grève nationale de 24 heures, sur une plate-forme commune de revendications.

Qui donc ne s'associaient pas à cet appel? La FEN (Fédération de l'Éducation nationale), le SNI (Syndicat national des instituteurs) et le SNEEPS (Syndicat national des enseignants en éducation sportive et physique), affilié à la FEN.

Que presque tous les syndicats appellent à cesser le travail nous permet de toucher du doigt l'unité de cette grève nationale du 11 décembre et le contexte dans lequel elle s'inscrit. D'ailleurs, le champ de la plate-forme revendicative illustre: respect des droits syndicaux, garantie de l'emploi, amélioration des conditions de travail.

SGEN/CFDT, du SNES et du SNETP/CGT pour le réemploi de tous les maîtres-auxiliaires et leur titularisation, la limitation d'horaire de service hebdomadaire, la création d'un poste de CE-CPE (conseiller d'éducation) pour 250 élèves.

Mais ces syndicats et leurs adhérents pourront-ils s'accorder en ce qui concerne, par exemple, l'éducation alternée (stages en entreprise) alors qu'ils ne développent pas du tout les mêmes positions. Pourquoi tout un pan du secteur primaire, avec le non-appel du SNI à

débrayer, ne s'inscrit-il pas dans cette dynamique apparente d'unité? Parviendront-ils à combattre l'acceptation du consensus social, proposé par Giscard, où le sommet de la FEN s'est sans conteste engagée? Pourront-ils enchaîner cette journée de lutte unitaire à d'autres? Comment ne pas se laisser noyer par la lutte d'influence que se livrent les différentes tendances de la FEN à l'approche de son congrès en février?

Nathalie VILLOTIERS

BLOC-NOTES

ANGOULEME
Moun'kika - La nouvelle chanson antillaise
LE VENDREDI 14 DECEMBRE 1979
A 20 H 30
A Angoulême (16000)
Centre socio-culturel Ma Campagne
Avenue de Navarre Tél. : (45) 92-23-81

Moun'kika 6, rue des Lavandières 75001 Paris
Tél. : 236-09-11 et 233-38-73

PARIS

A l'initiative du Front populaire de libération de l'Érythrée (F.P.L.E.)
REUNION D'INFORMATION,
jeudi 13 décembre à 20 h 30.

A la Bourse du travail - Salle Eugène Henaff - 23, boulevard du Temple - 75003 PARIS - Métro République. Entrée libre.
DANSES FOLKLORIQUES - FILM : ÉRYTHREE 1979 - DÉBAT
Comité de soutien à la lutte de libération du peuple érythréen (C.S.L.L.P.).
50, rue du Faubourg Saint-Antoine - 75012 PARIS.

Prenez contact avec le
Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
PRÉNOM
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Pierre Burnand
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Claude Liris.
Pour toute correspondance :
L'Humanité rouge :
B.P. 201 - 75926 Paris Cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tél. : 205-51-10
Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution N.M.P.
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 4e trimestre 1979

LES SYNDICATS QUI ONT APPELÉ A LA GREVE

Le SNES (Syndicat national de l'enseignement secondaire), affilié à la FEN, le SNEP (Syndicat national de l'éducation physique), affilié à la FEN, le SNETP/CGT (Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel), affilié à la CGT, le SNC (Syndicat national des collèges), affilié à la FEN, le SGEN/CFDT (Syndicat général de l'Éducation nationale), affilié à la CFDT, le SGPEN/CGT (Syndicat général du personnel de l'Éducation nationale), affilié à la CGT, le SNALC (Syndicat national des lycées et collèges), affilié à la FEN, le SNPEN (Syndicat national des professeurs d'école normale), affilié à la FEN, ainsi que d'autres syndicats regroupant des universitaires.

AFFAIRE DES DIAMANTS

Nouvelles révélations du « Canard enchaîné »

DANS son numéro de ce mercredi 12 décembre, le *Canard enchaîné* poursuit ses révélations sur « l'affaire des diamants ». Il publie le fac-similé d'un registre centrafricain dans lequel sont récapitulés tous les cadeaux offerts à des personnalités étrangères par l'Etat centrafricain. « Des Français sont à l'honneur », écrit le *Canard*, dans ce registre pour quelques cadeaux, diamants ou autres. Mais cela ne concerne que « des seconds couteaux », ministres ou personnalités diverses. Les comptables de Bokassa n'ont pas mêlé le nom de Giscard à cette valetaille ». Le même hebdomadaire indique que Journiac, conseiller de la présidence pour les affaires africaines a deman-

dé à l'ancienne secrétaire de Bokassa, Mme Dimitri, de lui écrire une lettre à propos de l'authenticité des documents publiés par le *Canard enchaîné*. Dans cette lettre datée du 12 novembre, Mme Dimitri évoque le cas du premier document publié par l'hebdomadaire dans lequel Bokassa demandait que l'on veille à la préparation d'un cadeau pour Valéry Giscard d'Estaing. « Ce document, affirme-t-elle, m'a paru présenter certaines anomalies... ». Affirmation qui serait, selon le *Canard enchaîné*, en contradiction avec une autre déclaration faite au *Point* le 15 octobre par Mme Dimitri : « Je ne conteste pas son authenticité », disait-elle aux journalistes en parlant du même document.

«Tu sais ce que c'est un chômeur ? C'est la lie de la terre, c'est moins que rien». Un cri de colère. «Tu viens pointer avec cinq minutes de retard, on te renvoie. Le chef d'agence, lui, il vient avec un quart d'heure de retard, et toi tu as attendu dehors sous la pluie». La révolte. «Il faudrait s'organiser, faire quelque chose...». La lutte. Ces quelques phrases, c'est un chômeur, la quarantaine, qui vient de les tenir. Abrisés sous le porche de l'Agence ANPE du 10^e, située rue Vicq d'Azir, des chômeurs, venus pointer, discutent avec les employés en grève de l'ANPE. Un syndicaliste CGT explique aux chômeurs présents les raisons de la lutte et les différents projets de loi - votés ou soumis au vote prochain de l'Assemblée nationale - contre les chômeurs et pour accélérer la mainmise ouverte du patronat sur l'ANPE.

Mardi, 14 h, agence du 10^e. Une journée «portes ouvertes» doit avoir lieu. Les grévistes de cette agence, en lutte depuis le 22 novembre, sont bientôt rejoints par d'autres employés venus des différentes agences parisiennes. Surprise : sur les vitres fumées de l'agence, un panneau : «Agence fermée, pointage remis au 21 décembre». Pourtant, des personnes sont à l'intérieur. Mais les portes sont bien bloquées. Que se passe-t-il donc ? C'est simple : le chef d'agence, un dénommé Bénézit, ne souffrant pas de voir des employés grévistes et des chômeurs se rassembler dans l'agence, a tout simplement fermé les portes, séquestrant les personnes à l'intérieur ! Aurait-il eu peur de voir des journalistes noter soigneusement tous les faits de répression dont ce chef d'agence est coutumier ?

LICENCIEMENTS ET REPRESSION

Tant pis, le meeting se tiendra dehors. Un responsable CGT-ANPE prend la parole : d'abord, la lutte des travailleurs des ANPE de Paris. Démarrée le 23 novembre elle s'est poursuivie jusqu'à la semaine dernière. Objectif : faire reculer la Direction Générale sur les menaces de licenciements des vacataires et temporaires, licenciements consécutifs à la réforme gouvernementale

de l'ANPE. Des cas de répression à l'encontre de militants syndicalistes sont rapidement venus s'ajouter aux sanctions diverses prises à l'encontre des employés : contre ceux qui refusent d'afficher des annonces à caractère raciste, où qui ne veulent pas voir leur temps de travail réduit à démarcher auprès du patronat... etc.

Puis la lutte des employés de cette agence du 10^e. Toujours en grève, suite à une réduction d'effectif au Libre Service des Offres : un prospecteur-placier au lieu de deux. Au passage, le syndicaliste note la fermeture intempestive de l'agence et lit une lettre du chef d'agence adressée aux personnes présentes, leur enjoignant de quitter les lieux. Elle est appréciée à sa juste mesure...

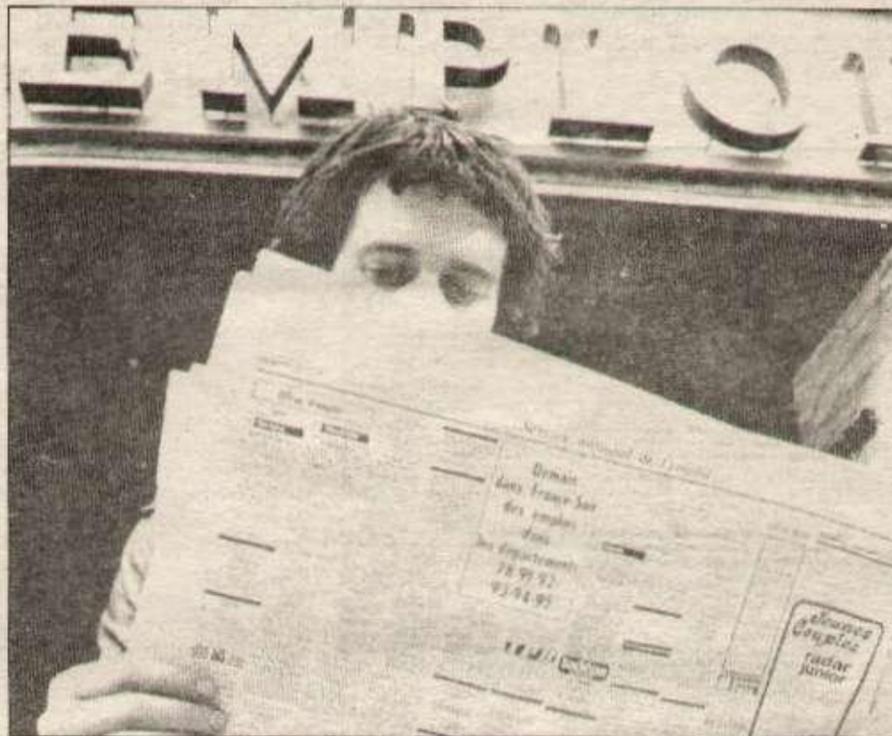
DIMINUER LE NOMBRE DES CHÔMEURS...

Mais il y a aussi tous les projets en préparation. Des décrets où des lois qui tous visent à institutionnaliser la chasse aux chômeurs, à les isoler encore plus et, opération scandaleuse, à les rayer des statistiques !

En effet, rappelons que le 23 novembre dernier, l'Assemblée nationale a entériné le projet de loi visant à supprimer la couverture sociale aux chômeurs non-indemnisés par

19 décembre, réforme à l'ANPE

Chômeur : radié, sans couverture sociale et à la merci du patronat



L'ANPE, comme une agence intérimaire...

les ASSEDIC. Plus de quatre-cent quatre vingt mille chômeurs sont ainsi concernés par cette mesure ! Résultat : Barre pourra annoncer 480 000 chômeurs en moins dans les statistiques...

UNE AGENCE INTERIMAIRE ?

Maintenant, à l'ordre du

jour du Conseil des Ministres, la réforme de l'ANPE. A la sauvette, le ministre du Travail par intérim, M. Beullac vient de réunir le Comité Supérieur de l'Emploi. Objet : lui présenter la version d'un projet de réforme de l'ANPE, qui sera soumis au Conseil des Ministres, le 19 décembre prochain. Le

temps presse pour ces messieurs !

Quel est ce décret ? Tout simplement, dans le droit fil du rapport Farge, il sert à transformer l'ANPE en «établissement à caractère industriel et commercial». Un établissement parmi d'autres, une ANPE transformée en agence in-

terimaire, voir un bureau de placement privé où les patrons pourront puiser à leur aise pour obtenir une main-d'œuvre docile et à bon marché. Car, avec ce nouveau caractère de l'agence, c'est directement le patronat qui supervisera le travail de l'ANPE ; présent dans le Conseil d'Administration et dans les comités de gestion locaux, il pourra à sa guise trier parmi des milliers de chômeurs ceux dont il a besoin momentanément. Quant aux chômeurs qui refuseront les emplois proposés, avec déqualification et salaire de misère, l'ANPE patronale les radiera et transmettra cette radiation aux organismes chargés de payer les indemnités !

Sans compter qu'avec un tel système, les missions d'enquête auprès des chômeurs vont s'intensifier. Et gare à celui qui ne pourra justifier d'une prospection suffisante d'emplois !

15 h, agence du 10^e. De nombreux chômeurs se joignent aux discussions. Sur les vitres de l'agence, une affiche : «ANPE, marchands d'esclaves à la solde du patronat». La grève continue.

Michel BERTEL

ACTIONS DE LYCEENS A PARIS

Mardi, à l'occasion de la journée d'action des syndicats de professeurs, les élèves des lycées Bergson et d'Alembert dans le 19^e ont décidé de se mobiliser.

A 10 h, des lycéens de Bergson, soutenus par des élèves de d'Alembert et Turgot, organisent une AG. Nous décidons de retourner au rectorat pour exiger - fermement cette fois-ci - d'être reçu par le rectorat à propos des suppressions de postes de professeurs et de la mise en place de l'alternance (10 semaines de travail gratuit en entreprise) pour les LEP.

A proximité du rectorat des élèves de Balzac et Bessières nous rejoignent. Forts de l'expérience de nos tentatives précédentes où les vigiles nous avaient empêchés d'entrer, c'est au pas de course, à plus d'une soixantaine maintenant, que nous approchons des portes du rectorat. Six vigiles sont déjà là. Nous essayons d'entrer. Bousculade. Ils ferment les grilles. Chaines et cadenas sont sortis. Plutôt habitués à ce qu'on essaye d'entrer, les vigiles se retrouvent enfermés ! Pendant ce



temps les mots d'ordre retentissent : «Alternance : travail gratuit pour les patrons !», «Non aux surcharges de classes, rectorat responsable», ces mots d'ordres quelques lycéens les bombent copieusement sur la façade du rectorat. Un sprint. Même opération pour l'autre porte du rectorat. On se replie. Dans la foulée nous bloquons l'avenue Jean-Jaurès : «Quarante élèves par classe, à quand la cinquantaine !» auquel répond en écho

avec humour : «Cinquante élèves par classe, à quand la soixantaine !», «Beullac menteur tu fabriques des chômeurs !». Comme il est 12 h, il est décidé de bloquer alternativement les deux côtés de la route pour ne pas trop gêner les travailleurs qui vont manger. Les flics arrivent. Nous retournons à Bergson, au pas de course. Les flics, inquiets, nous suivent de près. Devant Bergson, un compte-rendu des actions de la matinée est fait pour ceux qui sor-

tent. Pour l'après-midi une vingtaine d'élèves sont chargés de se rendre dans d'autres lycées pour faire connaître ces actions. A Voltaire ils trouvent les portes fermées précipitamment. Au LEP Curial par contre, il y aura débat, avec une trentaine d'élèves.

Le rendez-vous est pris pour préparer une autre action coup de poing.

Corresp. BERGSON

Flamanville

Poursuivis pour un grillage... illégal !

Ce mardi, 10 écologistes normands passaient en correctionnelle à Cherbourg, inculpés au titre de la loi anticasseurs. Ils sont suspectés d'avoir arraché le grillage qui entoure la centrale de Flamanville, sur une cinquantaine de mètres. Les faits datent du 4 mai 1977. Cette date n'est pas sans importance quand on considère le roman feuilleton de la construction de cette centrale.

Les travaux commencent le 8 février 1977. Pas de déclaration d'utilité publique, ni de permis de construire en règle. La déclaration d'utilité publique n'arrivera que le 23 décembre 1977. A noter, au passage, que le PDG de la Société «Les clôtures du Cotentin» fournisseur du fameux grillage sera par ailleurs commissaire enquêteur, ce qui est aussi illégal, puisqu'il est pour le moins intéressé... En janvier 1978, un recours d'urgence est déposé devant le Conseil d'Etat. Il a dû tomber dans une poubelle. Parlons un peu des permis de construire : 3 permis délivrés et annulés : chaque fois qu'une annulation est signifiée, un autre permis est délivré dans les 24 heures qui suivent. Même chose pour la concession d'endiguage du terrain, annulée et remplacée le lendemain. Quant à la plainte contre l'EDF déposée par le GFA en mai 1978, elle s'est perdue on ne sait où. En attendant, 10 militants sont poursuivis pour un grillage qui, en toute légalité, n'avait rien à faire ici...

Qu'y a-t-il derrière le franc-parler d'Edmond Maire ?



Maire-Mitterrand au temps de l'Union de la gauche. Le secrétaire général de la CFDT n'est pas si étranger qu'il veut le faire croire aux calculs politiques

Edmond Maire provocateur, démobilisateur de la gauche et semeur de désarroi ou Edmond Maire critique lucide, homme de sincérité et de vérité qui a le courage de dire que « le roi est nu » ? Les appréciations contradictoires ne manquent pas depuis la publication mercredi 5 décembre par le *Républicain Lorrain* d'une interview dans laquelle le secrétaire général de la CFDT pronostiquait un nouvel échec de la gauche en 1981 « *quels que soient les ou le candidat* » qui la représenteraient à cette élection. Depuis une nouvelle interview a été publiée par *Le Matin* dans laquelle Maire persiste et signe en développant son point de vue.

On est bien obligé de remarquer que le pronostic formulé par Edmond Maire s'apparente, dans l'état actuel des choses, à un constat : soit que le candidat du PCF arrive en tête et il est peu probable qu'il puisse l'emporter ensuite, soit que le candidat socialiste le distancie et dans ce cas rien n'est dit aujourd'hui sur l'attitude qu'adopterait alors la direction du PCF. Fort de cette analyse, Maire réplique au tollé de critiques : « *Pourquoi ce propos est-il choqué ? Parce qu'il serait faux ? Hélas ! Non, mais bien plutôt parce qu'il dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas.* »

Voilà renforcée l'image d'un Maire n'hésitant pas à parler crûment le langage de la vérité et du bon sens sans se soucier des intérêts et des tactiques partisans. N'est-ce pas lui qui au lendemain de mars 1978, avait dénoncé sous forme d'autocritique, le fait que le mouvement syndical se soit mis à la remorque du Programme commun ?

Aujourd'hui que dénonce-t-il exactement en appelant « *le mouvement ouvrier à faire face* » ?

La critique de Maire s'adresse aux partis de gauche qui « *s'installent sur une pente d'échec* ». Il faut, dit-il, « *qu'ils tirent toutes les conséquences de mars 78* ». A y regarder de plus

près, c'est en fait au PS que s'adresse le secrétaire général de la CFDT. En effet, le PCF a tiré son propre bilan de 1978 et s'est fixé un ligne lors de son 23e congrès. Par contre, nul n'ignore que le PS reste profondément divisé sur les leçons à tirer de l'échec de l'Union de la gauche et que ces désaccords constituent le fond de la querelle d'investiture qui l'agite en prévision des présidentielles.

Ce n'est d'ailleurs pas un effet du hasard si les déclarations de Maire ont copieusement alimenté les discussions et les querelles au sein du comité directeur du PS qui s'est tenu le week-end dernier.

Mais au-delà du constat et des critiques, dans quel sens Maire souhaite-t-il que s'effectue « *le réveil* » de la gauche auquel il appelle ? Il s'agirait pour lui d'approfondir « *l'indispensable démarche autogestionnaire* » en rupture avec les « *illusions de grand soir électoral ou social* ».

Pas plus tard que lundi (10 décembre), Maire présentait au cours d'une conférence de presse un contre-projet destiné à une nouvelle définition du 8e plan. Si c'est là une manifestation du « *réalisme révolutionnaire* » et de la démarche autogestionnaire que Maire entend opposer à toute idée de changement radical, de renversement du système, l'exemple est édifiant.

Enfin, si l'on observe que les seuls (à gauche) à avoir accueilli positivement les déclarations de Maire sont les partisans de Rocard, on peut légitimement se demander si le secrétaire général de la CFDT était autant qu'il le dit en dehors du jeu politique en mettant en garde contre l'échec ? S'il a vraiment fait preuve d'innocence en lançant son pavé dans la mare de gauche ?

Pierre MARCEAU

Le PCF courtise ses intellectuels

« *Les intellectuels, la culture et l'avancée démocratique* ». C'est sous ce titre que *l'Humanité* de mardi 11 décembre publie un long « *projet de résolution* » qui doit être soumis à la discussion avant le conseil national des 9 et 10 février prochains, consacré « *aux intellectuels* ». Dans quelques semaines apparaîtront dans l'organe central du PCF les premières « *tribunes* » traitant de ce texte. L'événement vaut d'être souligné : c'est la première fois que le PCF ouvre les colonnes de sa presse à des tribunes de discussion en dehors des périodes de préparation de congrès.

Forme nouvelle, donc — elle a été définie par le 23e congrès — pour une démarche qui l'est moins. Il s'agit pour le PCF d'examiner son rapport aux intellectuels.

LE problème posé d'emblée par le projet de résolution est d'importance et dépasse le seul cadre du PCF : comment lutter contre l'idéologie de résignation distillée par la bourgeoisie, comment lutter contre les divisions entre ouvriers et intellectuels, comment rallier ces derniers au combat de la classe ouvrière ? Questions réelles, mais auxquelles le PCF apporte des réponses singulières.

Chacun pourra trouver dans le texte soumis à la discussion motif de satisfaction : l'ingénieur qui veut agir contre les « *abandons technologiques* », l'universitaire ou l'enseignant qui « *manquent de moyens* », le créateur « *qui souffre du manque de débouchés* », le journaliste « *contraint à l'autocensure* », le magistrat, le chercheur, le médecin, etc. Pour autant qu'ils luttent, le PCF est à leurs côtés. Mais pourquoi et pour qui luttent-ils ? Car, au-delà de son aspect parcellaire, et reprenant une à une chaque catégorie d'intellectuels, ses difficultés et ses revendications propres, le projet de résolution dispose d'une logique, clairement affirmée : la négation du caractère de classe des intellectuels.

Cette logique là n'est pas neuve, elle était déjà en œuvre à Argenteuil en 1966 (1), mais elle apparaît ici dans toute son étendue. En clair, il s'agit pour le PCF de démontrer que la recherche, la science, la création entrent en elles-mêmes en contradiction avec les intérêts de la bourgeoisie.

Inutile dès lors de demander aux intellectuels de se placer sur les positions de la classe ouvrière, puisqu'aussi bien leurs revendications, « *en elles-mêmes* », vont dans le sens de ses intérêts.

Le projet de résolution va même plus loin. Demander aux intellectuels d'y mettre au service des travailleurs, ce serait « *restreindre gravement leurs possibilités* » !

Peu importe le contenu

des cours de philosophie. Ce qu'il faut, c'est que les enseignants se mobilisent « *pour que la philosophie ait toute sa place* ». Peu importe les finalités de la recherche, ce qui importe, c'est que les chercheurs défendent « *chaque laboratoire, chaque programme menacé* ». Et ainsi de suite.

Ayant tiré un trait sur le contenu de classe, le projet de résolution ouvre la porte à tous les manichéismes : d'un côté les intellectuels aspirant par définition au progrès et de l'autre un pouvoir freinant consciemment et systématiquement ce même progrès. D'un côté, une bourgeoisie développant le thème du renoncement, de la désespérance, et de l'autre côté, un PCF affirmant une perspective radieuse : celle du « *socialisme existant* ». Ce « *socialisme* » l'est clairement présenté. Il s'agit de l'URSS, de la RDA, de Cuba et du Vietnam ! Triste perspective qui

n'est pas pour rien dans les « *interrogations* » que constate le projet de résolution à propos du socialisme...

Texte à prétention théorique, en ce sens qu'il précise des idées émises précédemment de manière éparse, texte à vocation propagandiste, puisqu'il s'adresse à « *tous les intellectuels* », le projet de résolution est aussi un texte à vocation interne. Peut-être même est-ce là, dans la période, sa fonction essentielle. Sans réduire la crise qui a secoué le PCF au lendemain des législatives à la seule contestation des intellectuels, force est de constater que ceux-ci y ont pris, et y prennent encore, une part active. La direction du PCF l'a bien compris qui déploie depuis un an environ une vigoureuse offensive en leur direction. Veulent-ils débattre avec la direction : c'est le colloque de Vitry. Veulent-ils s'exprimer dans *l'Humanité* : la tribune leur sera ouverte pour discuter du projet de résolution. Veulent-ils mieux participer à la « *réflexion théorique* », ils auront pour ce faire un instrument tout neuf, l'Institut de recherches marxistes.

Les autres militants n'auront rien du tout. « *Il n'y a pas plusieurs sortes de communistes* », est-il écrit dans le projet de résolution.

Nicolas DUVALLOIS

(1) C'est lors de la conférence d'Argenteuil, en 1966, que le PCF a jeté définitivement par dessus bord les concepts révolutionnaires en matière de culture.

Budget européen : difficultés d'adoption

L'ASSEMBLEE européenne de Strasbourg examine depuis lundi, en seconde lecture, le budget des Communautés. Un premier vote avait fait apparaître un vif mécontentement de l'Assemblée, qui avait voté des amendements importants au projet qui lui était soumis. Les députés reprochaient au budget d'être nettement insuffisant. Le Conseil des ministres des Neuf avait rejeté les amendements proposés par l'Assemblée.

Au-delà de la querelle de chiffres, c'est du problème des pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg qu'il s'agit. Le budget est en effet le seul domaine où celle-ci dispose de pouvoirs réels : elle n'entend pas s'en laisser dépasser par le biais d'une réduction de l'ensemble du budget.

A la suite du refus par le Conseil des ministres des Neuf des amendements de l'Assemblée, la commission du budget de l'Assemblée européenne invitait celle-ci à rejeter purement et simplement le projet de budget, ce qui contraindrait le Conseil à présenter un nouveau projet. Des tractations étaient en cours pour rechercher une solution de compromis, sur la base d'une acceptation par le Conseil des ministres d'une partie des amendements de l'Assemblée. Il n'était toutefois pas exclu que l'Assemblée rejette jeudi le projet du Conseil.

Budget de l'Etat : dernier round

LE budget a été adopté par le Sénat après que le gouvernement eût accepté d'introduire quelques modifications dans le projet initial, tel qu'il avait été adopté par l'Assemblée par l'effet de l'application de l'article 49. Les sénateurs RPR se sont abstenus, ce qui ne prétaut pas à conséquence, les sénateurs giscardiens et centristes étant majoritaires à eux seuls. Le projet de budget, ainsi légèrement remanié, doit revenir pour adoption définitive devant l'Assemblée nationale ce jeudi 13 décembre. Il est possible que le petit jeu de la question de confiance recommence.

Comme nous l'avons vu précédemment, la croissance continue de la puissance militaire soviétique, dont le déploiement des missiles nucléaires à portée moyenne — à l'échelle du continent européen — n'est qu'un aspect, suscite une réaction de l'OTAN, particulièrement dans le domaine des forces nucléaires «euro-stratégiques» avec la décision, qui pourrait être prise d'ici la fin de la semaine, à Bruxelles, d'installation des Pershing 2 et des Cruise dans cinq pays d'Europe occidentale. Face à la menace soviétique à laquelle sont confrontés les Européens, l'impérialisme américain y voit une occasion de renforcer la dépendance du continent à son égard. Cela suscite des hésitations dont Brejnev a essayé de se saisir pour exercer une pression accrue sur les pays européens.

Le retrait de 20 000 militaires soviétiques et 1 000 chars de RDA, lorsqu'il a été annoncé, il y a plusieurs semaines, par Brejnev, a été monté en épingle comme une «initiative de paix». De ce point de vue, le chef d'Etat soviétique a atteint son but en matière de «relations publiques». Car le geste annoncé voilait quelque peu le contenu exact des propos tenus par Brejnev et d'autres dirigeants soviétiques, tout au long des dernières semaines. En particulier, le discours prononcé par Brejnev pour le 30^e anniversaire de la RDA contenait ainsi la proposition de réduire le nombre de missiles soviétiques à moyenne portée si l'OTAN renonçait au déploiement des siens, en l'accompagnant d'une menace : «La réalisation des projets de l'OTAN aggraverait inévitablement la situation en Europe et envenimerait considérablement l'atmosphère internationale dans son ensemble... Il faut décider ce qui vaut mieux pour la RFA : contribuer au renforcement de la paix en Europe, ou contribuer à un nouvel aiguisement de la si-

tuation en Europe et dans le monde... Il est facile de comprendre quelles conséquences cela aurait pour elle si les propriétaires de ces armes commençaient à s'en servir... Tout ceci vaut naturellement aussi pour les autres pays européens membres de l'OTAN... Je tiens à confirmer solennellement que l'Union Soviétique ne fera jamais usage d'armes nucléaires contre les Etats qui renoncent à la fabrication et à l'acquisition de telles armes». Brejnev menace de remettre en cause la politique de «détente», et annonce qu'il est disposé à mener une course aux armements au centre Europe, cela afin de dissuader les pays ouest-européens d'acquiescer des missiles à portée continentale.

Menaçant ouvertement d'un éventuel recours à l'arme nucléaire ceux d'entre-eux qui fabriqueraient ou acquerraient de telles missiles, il promet seulement à chaque pays de ne pas le bombarder s'il ne dispose pas d'armes nucléaires. Ce chantage basé sur l'idée de la soumission aux volontés de Moscou comme condition de la paix, a été réitéré

Réunion du conseil de l'OTAN L'AGGRAVATION DES TENSIONS

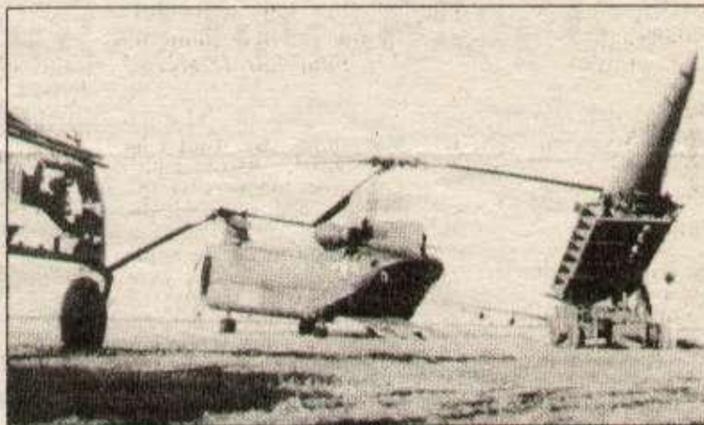
Par Grégoire CARRAT

par Brejnev dans les messages qu'il a envoyé ces dernières semaines aux dirigeants des différents pays européens concernés par la décision américaine sur les missiles.

Une nouvelle phase dans la politique de «détente» ?

La position définie par Brejnev embrasse, semble-t-il, tous les aspects de la politique soviétique à l'égard de l'Europe. En témoigne le fait que le ministre soviétique de la Défense Oustinov, est intervenu personnellement — ce qui n'est pas banal — pour décrire dans un long article de la *Pravda* comment il envisageait l'évolution de la situation. En substance, il explique : L'installation de nouveaux missiles, placeraient l'URSS en situation défavorable par rapport aux Etats-Unis... et pousserait l'URSS à prendre des mesures de riposte adéquates... Non seulement la déstabilisation des relations entre les Etats-Unis et l'URSS, mais encore d'instabilité générale, l'absence d'une perspective de paix seraient le résultat d'une telle évolution... si nonobstant le bon sens et la bonne volonté des pays socialistes, les pays de l'OTAN transforment l'Europe Occidentale en rampe de lancement des armes stratégiques américaines, ils se heurteront à la ferme et convaincante réponse de l'autre partie. Dans un langage allusif mais, néanmoins transparent, Oustinov laisse entendre que si l'URSS n'obtient pas par la négociation ce qu'elle désire, elle pourrait être conduite à la recherche par d'autres moyens. Ce chantage soviétique, auprès des pays d'Europe Occidentale, pourrait ouvrir une nouvelle phase dans la politique dite de «détente».

Pour l'URSS, la politique de «détente» a été, tout au long de cette décennie, intimement liée à la formation et au développement d'une puissance militaire susceptible de soutenir des ambitions de domination mondiale. Tandis que pour l'impérialisme américain et les autres puissances occidentales, la «détente» était vue comme un moyen de



Missiles Pershing transportés par hélicoptère. Δ

Missiles soviétiques sur camions. ▽



La signification militaire du retrait soviétique

Ainsi, on sait que dans l'ensemble des pays d'Europe centrale, de la Tchécoslovaquie à la RDA, l'URSS disposait jusqu'ici de 31 divisions (340 000 hommes) et de 9000 chars lourds et moyens, la RDA subissant à elle seule la présence de 20 divisions soviétiques (220 000 hommes) et de près de la moitié des chars de l'armée soviétique dans cette zone centre-Europe. Aussi, le retrait de 20 000 hommes et de 1000 chars peut ne guère modifier le dispositif soviétique en Europe de l'Est, surtout si les retraits effectués consistent en des prélèvements judicieusement répartis entre les différentes unités restant toutes opérationnelles, et dont les effectifs peuvent, à tout moment, être rapidement complétés.

Le caractère limité de la mesure prise par l'URSS apparaît encore plus nettement si on tient compte non seulement du dispositif de l'armée soviétique, mais aussi de celui du Pacte de Varsovie. Ainsi, dans la zone centre-Europe, le nombre de chars pour l'URSS et ses alliés atteint 21 000 (contre 7000 pour l'OTAN dans la même zone). Or, le geste de Brejnev concernant le retrait limité, s'articule avec des décisions imposées aux membres du Pacte de Varsovie depuis novembre 1978, et qui ont consisté à renforcer les efforts militaires de ceux-ci, la RDA et la Tchécoslovaquie, particulièrement, s'engageant hardiment dans cette voie. Si bien que — ceci compensant (et même plus) cela — le récent «geste» de Brejnev pourrait fort bien ne correspondre nullement à une réduction du potentiel offensif du Pacte de Varsovie mais, plutôt aller de pair avec son renforcement global.

La Roumanie contre les exigences militaires de l'URSS

Empêcher que le programme adopté par l'OTAN en mai 1978 ne remette en cause le processus qui, à l'ombre de la «détente» a permis à l'URSS non seulement de rattraper largement les Etats-Unis dans le domaine militaire mais aussi de préparer les conditions qui lui permettent d'acquiescer l'avantage sur eux : cet objectif était au cœur des décisions du Pacte de Varsovie, réuni il y a un an, en novembre 1978. Ces décisions, nous en connaissons la substance à travers le refus que leur a opposé Nicolas Ceausescu, le Président de la Roumanie, pays membre du Pacte. Il avait alors dénoncé deux requêtes soviétiques : l'augmentation des budgets militaires des pays membres et le renforcement des commandements intégrés des troupes du Pacte de Varsovie, mesure aboutissant à dessaisir les états-majors nationaux de leurs prérogatives au profit de l'état-major soviétique. Ceausescu avait alors ouvertement rejeté l'argument donné par les soviétiques pour justifier de telles mesures, et selon lequel une menace sérieuse d'agression

pesait sur l'URSS, ajoutant dans les explications fournies aux militaires roumains : «Nous avons clairement affirmé que l'armée roumaine ne prendrait jamais part à une guerre d'agression contre qui que ce soit». Le Président roumain témoignait ainsi du fait que l'objectif véritable des débats de novembre 1978, lors de la réunion du Pacte de Varsovie, avait consisté à envisager les conditions concrètes qui permettraient au Pacte d'avoir l'initiative d'un conflit, notamment en Europe.

L'opposition roumaine a empêché que le Pacte adopte, à cette réunion, les décisions réclamées par l'URSS. Mais, dès décembre 1978, les ministres de la défense du Pacte étaient convoqués à Berlin-Est pour y prendre des mesures présentées par le ministre soviétique Oustinov comme ayant «contribué à maintenir le niveau nécessaire de capacité de défense des pays du traité de Varsovie». Ce qui indiquait que l'URSS avait fait prévaloir ses exigences présentées un mois plus tôt.

limiter, de circonscrire les ambitions soviétiques, l'URSS quant à elle, agissait sous le couvert de la «détente» pour modifier le rapport de forces militaire en sa faveur, en participant à un rythme accéléré, à la course aux armements tout en essayant d'obtenir des concessions des Occidentaux dans ce domaine, en même temps que dans celui du contrôle des sphères d'influence.

Vers une crise majeure ?

Mais, depuis la Conférence d'Helsinki, sur la sécurité en Europe, qui suscitait des illusions sur les possibilités de détente est-ouest et surtout depuis la conférence de Belgrade en 1978, l'URSS qui a considérablement développé ses arsenaux, ne semble pas avoir obtenu des Occidentaux de concession significative en matière d'armements. De ce point de vue, les décisions du sommet de l'OTAN, de mai 1978, font date puisqu'elles soulignent, le refus des Etats-Unis et de ses alliés européens de voir se créer une situation où l'URSS prendrait l'avantage sur le plan militaire.

Les décisions de la réunion, du Pacte de Varsovie, fin 1978, qui ont succédé à celles de l'OTAN, et le déploiement, dans cette période, d'armes nouvelles dont les missiles mobiles SS 20, pointés vers l'Europe de l'ouest, ont souligné la détermination de Moscou à agir pour obtenir la suprématie militaire. Ceci, dans le même temps où elle multipliait les pressions, ingérences et in-

terventions directes, en particulier dans le Tiers-Monde.

La nouvelle disposition des forces de part et d'autre indique que l'on pourrait se trouver à la veille d'une crise en Europe, un «bras de fer» dont les soviétiques attendraient un recul significatif des Etats-Unis, les Etats-Unis souhaitant quant à eux qu'il leur permette de freiner la montée de la puissance soviétique et de réaffirmer leur influence sur l'Europe occidentale.

L'Europe, désignée depuis l'inauguration de la politique de «détente» comme le terrain privilégié de la rivalité des deux superpuissances, s'avère, à ce stade, incapable de garantir sa propre sécurité. Elle se trouve de ce fait exposée à plusieurs menaces : celle de se voir, pays par pays, soumise aux pressions croissantes du Kremlin, celle de se retrouver dans une situation de dépendance accrue vis-à-vis de la superpuissance américaine, celle de se voir dans son ensemble l'objet d'une rivalité plus aiguë entre les superpuissances, avec en arrière-plan des dispositifs militaires installés sur son sol qui la placent en situation de cible sans qu'elle puisse disposer souverainement (sauf la France, actuellement, pour sa propre force de frappe) de leur utilisation.

Dans notre prochaine édition :
La fin de ce dossier LA SITUATION PARTICULIERE DE LA RFA

EXPUSION DE MARSEILLE

Loi Bonnet : loi anti-grève

A Marseille, le pouvoir, pour le compte d'un patron local (celui des Tuileries Saint-André), a mis en œuvre de la manière la plus claire ses projets concernant les travailleurs immigrés : licenciements et expulsions après une grève, pour fait de grève !

PEUT-ON être plus clair, en effet, sur la signification d'une loi telle que la loi Barre-Bonnet dont l'action brutale de Marseille, sans aucune procédure judiciaire, ouvertement antigreve, est une application avant la lettre, mais à la lettre ? Voici d'ailleurs un extrait de l'article 6 de cette loi :

« Le ministre de l'intérieur peut prononcer par arrêté l'expulsion d'un étranger du territoire français dans les cas suivants :

- 1) (...)
- 2) Si un étranger est trouvé en possession d'un titre de séjour contrefait, falsifié, altéré ou établi sous un autre nom que le sien »

C'est justement le prétexte invoqué pour procéder à l'expulsion hors de France de dix travailleurs sénégalais des Tuileries Saint-André !

« L'étranger expulsé peut être reconduit à la frontière » indique le même article 6 : entretemps, nulle juridiction n'a le loisir de voir de plus près l'affaire.

UN ODEUX TRAFIC

Car qui peut ignorer le trafic dont sont victimes des milliers et des milliers de travailleurs immigrés ? Certes pas le pouvoir qui le couvre, sinon l'encourage,

en tout cas ne l'enlève absolument pas. Toutes les tracasseries, encore multipliées ces derniers temps, pour le renouvellement des cartes de séjour ou leur attribution ne sont-elles pas un terrain de choix pour le développement d'un trafic ? Combien ont dû payer des sommes considérables pour un papier dont ils ont pu croire qu'il était en règle, officiel, et qu'il fallait en passer par là pour l'obtenir ?

Et voilà que ces travailleurs, une première fois victimes d'un odieux trafic, le seraient une fois de plus, du fait maintenant d'un pouvoir qui n'en ignore rien et ne les en a nullement protégés, au contraire !

UN PROJET D'ENSEMBLE

Il faut bien voir que c'est cela qui généralisera la loi Bonnet. Il faut bien voir combien cela peut peser sur les luttes de l'ensemble des travailleurs en pesant comme une épée de Damoclès sur une partie d'entre eux.

Cette loi-là, une fois terminée son circuit entre les deux Assemblées, sera applicable de droit, après l'avoir été de fait.

Et elle sera aggravée — ô combien ! — par la loi Boulin-Stoléru, selon laquelle

le n'auraient pas droit au titre de séjour ceux au chômage depuis plus de six mois ou trop longtemps malades ou ceux que l'autorité administrative considérerait tout simplement comme de trop ! (La loi Boulin sera discutée au Parlement au printemps).

Vient maintenant s'ajouter à tout cela le projet Barre-d'Ornano qui donnerait toutes libertés aux marchands de sommeil de fixer à leur guise les loyers, de jeter à la rue ceux qui refuseraient de se soumettre : les immigrés, mais cette fois les jeunes, les vieux en maison de retraite...

Telle est, en effet, la réponse cynique du gouvernement Giscard-Barre aux revendications des résidents de foyers pour immigrés : les conditions faites illégalement aux immigrés par la Sonacotra, il les lé-

galisent et les étend à d'autres que les immigrés !

L'AFFAIRE DE TOUS !

Il faut bien voir à quel point le patronat peut s'appuyer sur de telles différences introduites entre travailleurs pour mieux peser sur les droits, les conditions de vie et de travail de tous.

A Marseille, les réactions ont été vives et amples après ce coup de force.

Il faut s'appuyer sur cet exemple tellement clair et instructif pour que les réactions soient vives dans tout le pays.

Le cas de Marseille vient s'ajouter à tant de bonnes raisons, pour tous les travailleurs français comme immigrés, de s'élever avec force contre ces lois racistes, anti-ouvrières et contre tous leurs débuts d'application.



Mercredi 11 avril 1979 : Expulsion du foyer Sonacotra de Strasbourg. Avec la loi Bonnet, le pouvoir a franchi une étape de plus dans la répression : pour les travailleurs immigrés, faire grève signifie l'expulsion.

RESTAURANT BOREL DE LA DEFENSE (PARIS)

Trente grévistes fort décidés

R. FEUILLET

Ils sont en grève totale depuis la mi-novembre, à 75 %. Ils sont trente, de sept nationalités différentes (Marocains, Algériens, Comoriens, Maliens, Mauritanien) à réclamer notamment un salaire de 2 700 F minimum, une prime de fin d'année de 3 000 F, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail. Ils, ce sont les employés-débarasseuses, plongeurs, commis de cuisine de la Générale de restauration (une des branches de Borel-International) de la tour Fiat, à la Défense. Ils préparent quotidiennement, dans le restaurant du sous-sol, les repas d'environ 3 000 personnes de la tour, laquelle abrite pour l'essentiel le personnel des bureaux de Framatome. La réponse de la direction à leurs revendications ? Cinq travailleurs licenciés ce lundi 10 décembre !

POUR satisfaire leurs revendications, les « Borel » de la tour Fiat avaient déjà délaissé les cuisines, en juin de cette année (... sans rien obtenir). « A l'époque, le mouvement n'avait été suivi qu'à 50 % », raconte un militant CGT, « mais cette fois, le mouvement s'est élargi. Faut dire qu'il y a un sacré ras-le-bol ». Sur les salaires d'abord : une plongeuse ou une débarasseuse gagne 1 860 F par mois (plus un demi-mois par an). Un cuisinier ? 2 600 F. Un commis de cuisine ? 2 300 F. Le tout pour des journées de 7 h 30 à

16 heures et ce — autre motif du « ras-le-bol » — dans des conditions de travail épouvantables.

A ce sujet, les grévistes réclament, dans un premier temps, une prime de sous-sol, non pas sous forme unique d'argent, mais sous forme de repos payés.

« Le travail dans une tour comme la nôtre, comme toutes celles de la Défense d'ailleurs, ajoutée au travail en sous-sol, a diverses conséquences : tu es exposé à la lumière au néon constamment, ce qui, petit à petit, diminue ton acuité visuelle. De plus, il y a la sensation d'étouffement produite par la climatisa-

tion ; sans compter toutes les conséquences du travail en sous-sol non-mesurables à court terme comme les modifications biologiques que peut produire le fait de ne pas voir le soleil jour après jour ».

Face aux trente grévistes fort décidés, la direction Borel emploie, depuis quelques jours, une répression inouïe : cinq travailleurs licenciés le lundi 10 décembre, deux délégués CFDT dont le licenciement a toutefois été refusé par le comité d'entreprise. Des licenciements qui pourraient bien préparer un licenciement collectif...

C'est une idée en tout cas qui est préconisée dans la brochure que vient d'éditionner la direction à l'intention de l'encadrement. Sous le titre : « 14 questions à se poser lorsqu'une unité arrête le travail », la direction explique : « Un procédé couramment employé consiste à envoyer pendant la grève des lettres de licenciement et à ne pas réembaucher à l'issue de la grève la totalité des grévistes... ». Tout simplement.

Les travailleurs immigrés — la quasi-totalité des grévistes — sont évidemment particulièrement visés par la menace de licenciement qui,

avec la loi Bonnet, peut désormais se transformer en expulsion, menace qu'on leur a fait sentir dès le départ, selon un délégué CGT.

La répression, conjuguée à l'absence de paye, ne sont toutefois pas venues à bout des grévistes. De plus, contrairement à ce qu'espérait la direction, 75 % des 3 000 salariés de la tour — ceux de Framatome pour l'essentiel — ont répondu favorablement suite à un ample travail de sensibilisation, au boycott du restaurant appelé par les syndicats de Borel. Ces derniers, pour renforcer le soutien, organisent des repas sandwichs et même un buffet campagne dernièrement, avec animation (orchestre). Les repas sont vendus au prix coûtant seulement et des collectes de soutien ont été organisées parallèlement, rapportant jusqu'à ce jour plus de deux millions de centimes.

« Jusqu'ici, le mouvement ne s'est pas effiloché », conclut un responsable CGT, « mais il faut lui trouver des perspectives rapidement. C'est pourquoi ce jeudi nous appelons dans un premier temps les employés des centres Borel des autres tours de la Défense à débrayer à nos côtés. »

Encore un crime du capital : un sidérurgiste blessé à St-Nazaire

DIMANCHE 9 décembre 1979, un sidérurgiste de l'aciérie du Marais à Saint-Étienne (groupe Creusot-Loire) a été blessé par un retour de flamme au moment de l'opération consistant à insufler de l'oxygène et de la chaux dans un four U. H. P. Les 35 camarades de travail de ce sidérurgiste ont aussitôt débrayé en signe de protestation. L'opération qui est à l'origine de cet accident est très délicate et les conditions de sécurité sont très peu fiables, et la direction ne fait pratiquement rien pour que cela n'arrive pas.

VILLENEUVE-LE-ROI

Menace de licenciement chez Facom

L'USINE FACOM de Villeneuve-le-Roi compte 538 salariés. On y fabrique de l'outillage. 35 mutations sont annoncées. Les travailleurs concernés iraient à l'usine de Morangis (Essonne). Mais ils verraient ainsi leurs conditions s'aggraver puisqu'ils seraient déqualifiés et déclassés. De fait, on les pousse à la démission pure et simple. Le PDC de cette honorable société a fait savoir incidemment que 200 emplois étaient « en trop » dans le plan de charge de l'entreprise pour l'année 1980. En 1973, dans l'usine de Villeneuve-le-Roi, il y avait 838 personnes employées.

MASSY (ESSONNE)

Une initiative positive pour le soutien aux travailleurs immigrés

SOUS l'impulsion de conseillers municipaux du PS et du PSU, le conseil municipal de Massy appelait à une réunion le samedi 8 décembre. Plus de soixante personnes de la région parisienne étaient présentes à cette réunion : le Comité de coordination des foyers en lutte, des élus locaux, le PS et le PSU, le MRAP, l'ASTI, des représentants d'UL-CFDT, de comités de résidents et de soutien, le PCRml et le PCML...

Une information détaillée fut d'abord donnée par une avocate du GISTI sur les lois racistes en cours d'adoption : la loi Bonnet, qui sera adoptée après navette au Sénat, le projet Stoléru, le projet d'Ornano sur les « logements foyers », et enfin la circulaire de janvier 1979 concernant les Algériens.

Le point fut fait sur la situation des procédures juridiques en cours contre les résidents en lutte de la région parisienne : il semble que les résultats soient assez différents suivant les tribunaux impliqués.

Puis il y eut un débat sur la lutte dans les foyers, la nécessité d'élargir le soutien à cette lutte et la mobilisation nécessaire face aux lois racistes.

Les organisateurs de la réunion ont appelé à développer l'information et le soutien, en particulier en suggérant aux conseils municipaux de gauche de voter des motions de soutien, ou même d'accorder un soutien financier aux résidents (comme aux Ulis, où 1 000 F doivent être versés aux résidents par la municipalité), et en demandant aux municipalités de ne pas négocier à la place des résidents.

Correspondant

Patron carnivore

LE patron de l'entreprise Guardia de Graulhet (Tarn) est certainement carnivore et peut-être a-t-il la rage ? En effet, jeudi 6 décembre, ce monsieur a mordu un militant CGT de son entreprise venu avec des collègues demander l'ouverture de négociations. Cette entreprise compte 14 salariés et 8 d'entre eux sont en grève depuis plus de 4 semaines pour la reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise et en particulier la réintégration du militant CGT.

O.N.E.T. : en grève !

DEPUIS le 12 novembre 1979, une centaine de travailleurs et de travailleuses de l'O.N.E.T. (nettoyage et entretien de locaux, de wagons postaux, etc) sont en grève pour le 13e mois, 6 % d'augmentation et la titularisation des temporaires. Ce mouvement touche les gares de Marseille, et la gare de Lyon à Paris.

C'EST un très joli coin, Montezic. Qui pourrait se douter qu'à un ou deux kilomètres de là, vivent plusieurs dizaines d'immigrés ? « Vivent » n'est pas tout à fait le mot, « crévent » serait plus juste.

EDF construit un barrage sur le Lot. Un barrage très important. Ils veulent faire remonter l'eau par conduite forcée au-dessus de l'usine. Le coût de l'opération se chiffre par milliards et d'importants travaux ont été entrepris. Entre autres, il a fallu creuser l'immense réservoir qui accueillera l'eau, construire le mur, percer d'énormes galeries d'un kilomètre de long etc. Le projet est étalé sur cinq ans, il entame sa troisième année.

Mais voilà, pour réaliser tout cela, il faut de la main d'œuvre. Des hommes qui travaillent par tous les temps, qu'on peut à la rigueur sous-payer et qui ne gueulent pas trop. Quoi de plus naturel pour un patron que d'engager des travailleurs immigrés qui répondent aux conditions... Enfin, jusqu'à une certaine limite...

Ils sont environ 300 ouvriers à travailler sur le chantier. La majorité est une main d'œuvre immigrée. Ils sont pour la plupart employés par une agence d'intérim. Quel boulot font-ils ?

Certains travaillent dans les tunnels à 60 mètres sous terre. Leur travail consiste à agrandir ces conduites. Quand on arrive dedans, on est tout de suite trempé jusqu'aux os ; le sol est continuellement imbibé d'eau ; des gaz s'échappent du sol et voilent la vue (le ventilateur ne marche soi-disant pas !). De plus, il y a constamment des éboulements qui ont déjà causé des accidents mortels (plusieurs depuis le début des travaux !).

Au dehors, ce n'est guère mieux : les ouvriers qui creusent le réservoir, travaillent avec des foreuses (voir photo) qui rendent sourd. Au bruit qu'elles font, s'ajoute la poussière qu'elles



ou les conditions de vie et de travail des travailleurs immigrés dans un petit coin de l'Aveyron

Sur le chantier : des éboulements... ayant déjà causé plusieurs accidents mortels.

Après les incidents du PMU (*), à Rodez, (voir HR No 1163), les langues se sont déliées. On apprend beaucoup de faits inconnus jusqu'alors sur la vie des immigrés de notre région. Le problème du racisme dans les cafés est un problème grave ; mais il nous semble que la solidarité qui

soulèvent par temps chaud ou la boue les jours de pluie.

On peut donner d'autres exemples sur les conditions de travail : les ouvriers qui soudent les bouts de ferraille doivent toute la jour-

née, même sous la neige, déplacer d'énormes barres d'acier à la main et les souder sur place. Et quand on parle de journées, elles sont des fois de 9 heures ; en effet, ils n'ont pas d'horaires fixes. On leur donne un travail au début de la journée et il faut qu'ils l'aient fini à tout prix. Ils sont payés en moyenne de 3 000 F à 4 000 F par mois.

se développe actuellement pour soutenir les travailleurs fasse évoluer quelque peu les mentalités.

C'est dans le but de se rendre compte et d'informer les gens que nous sommes allés avec deux travailleurs immigrés dans un petit village du Nord-Aveyron : Montezic.

Leurs conditions de vie ne sont guère plus brillantes ; jugez-en. Comme c'est une région assez isolée (surtout en hiver bloquée par la neige), on les a installés dans des baraquements sordides construits à la va-vite.

Leurs chambres, si on peut donner ce nom aux pièces où ils logent, sont pour trois personnes. Le mobilier est peu volumineux ; il se limite à trois lits en fer et trois armoires métalliques, mais il occupe déjà trop de place quand on sait que les dimensions de la pièce sont de... trois mètres sur sept. Pour ce « palace », ils payent... 600

francs par mois. Ce sont donc 1 800 F par mois et par chambre qui vont dans la poche du propriétaire des baraques. A côté, on trouve quatre ou cinq douches qui ne peuvent pas, par manque d'eau, fonctionner ensemble. Une pièce où il n'y a pas de chauffage leur sert de cantine, salle de réunion, coin-télévision.

Quand nous sommes allés visiter leurs logements,

leur accueil fut très chaleureux. La pauvreté et le dénuement des lieux n'ont rien enlevé à leur bonne humeur et à leur hospitalité. (Nous avons eu droit au café).

Si on enlève de leur salaire le prix de la chambre, les repas, le voyage pour rentrer chez eux une fois par mois ou pour aller se détendre à la ville la plus proche, il ne leur reste pas grand chose à envoyer à leurs femme et enfants.

Les patrons trouvent leur compte à employer une main-d'œuvre aussi maléable car les travailleurs français ont par l'intermédiaire de leurs luttes, dans leurs organisations syndicales, obtenu des avantages certains sur les salaires, les conditions de travail, etc.

Les patrons se sont alors retournés vers les immigrés qui sous la menace d'une expulsion, d'un retrait de carte de travail ou de tout autre intimidation, acceptent de faire un boulot sous payé sans rien dire.

Mais voilà, ces temps sont révolus. Comme cela s'est passé à Rodez à propos du café Le PMU, dans le Nord pour les foyers Sonacotra et dans plusieurs luttes à travers le pays, le jour viendra où, à Montezic aussi, nos frères immigrés en auront assez d'être exploités, assez d'être considérés comme moins que rien, assez de faire réaliser des super-profits aux patrons sur leur dos...

Cette solidarité qui a « transformé » la vie des immigrés à Rodez, nous devons aussi la dispenser à Montezic. La construction du barrage va encore durer deux ans. Ce seront, si rien n'est fait, deux ans de vie dure, d'exploitation et d'oppression des immigrés. Cette exploitation, cette oppression, nous devons les dénoncer au même titre que le racisme dans les cafés ou les boîtes de nuit.

La condition en France des travailleurs immigrés est un problème d'ensemble dont le racisme est une des facettes.

Luttons partout unis, Français et immigrés, dans l'action pour exiger les mêmes droits et dénoncer les manœuvres de division du pouvoir.

Correspondant HR Rodez



Des baraquements sordides construits à la va-vite... pour un loyer de 600 F par mois !



Des nuages de poussière par beau temps ou un flot de boue quand il pleut.